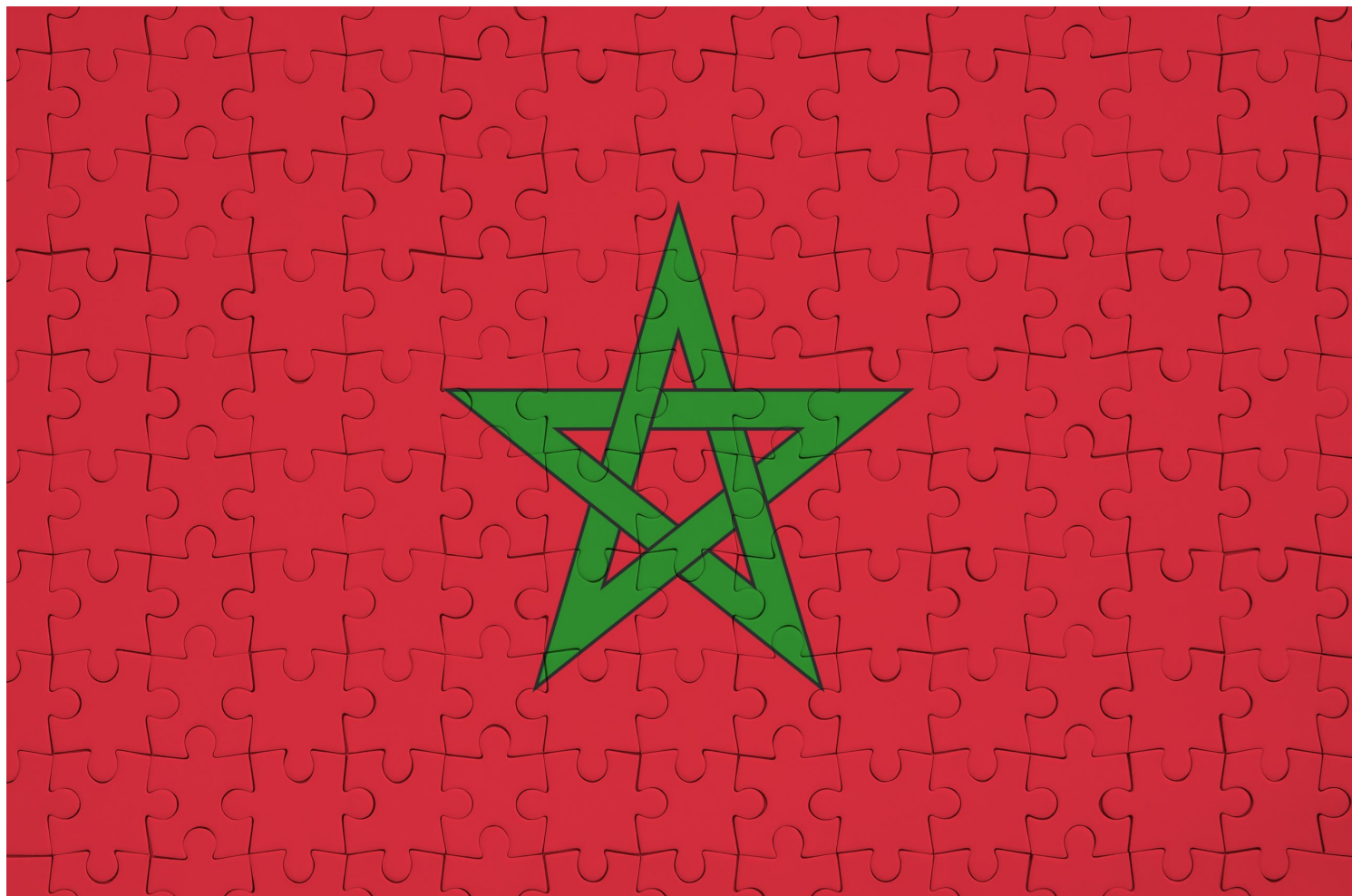


RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LE RENFORCEMENT DES LIENS DES MAROCAINS DU MONDE AVEC LE ROYAUME DU MAROC

Posted on avril 11, 2023



Résultats de la consultation sur le Renforcement des liens des Marocains du monde avec le Royaume du Maroc

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION LANCÉE À TRAVERS LA PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE « OUCHARIKO » SUR LE « RENFORCEMENT DES LIENS DES MAROCAINS DU MONDE AVEC LE ROYAUME DU MAROC »

Dans le cadre de l'élaboration de son avis sur « La force du lien entre les Marocains du Monde et le Maroc, une chance et un défi », le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a sollicité, du 8 au 29 octobre 2022, la contribution des Marocain.e.s du Monde (MDM) à travers sa plateforme « Ouhariko ». A cet effet, les résultats de la consultation donnent globalement une idée sur la situation des MDM, leurs perceptions et leurs perspectives. Le questionnaire a été publié en 7 langues (arabe, anglais, espagnol, français, allemand, italien et néerlandais). Le nombre d'interactions avec ce sujet a atteint 91520, dont 4.651 répondants MDM au questionnaire.

[Télécharger au format PDF >](#)

Répartition de questionnaires renseignés par langue

Langue	Nombre de questionnaires renseignés	Pourcentage
Français	2.752	59,17%
Arabe	1.142	24,56%
Anglais	343	7,37%
Allemand	178	3,83%
Espagnol	94	2,02%
Italien	86	1,85%
Néerlandais	56	1,20%
Total	4.651	100%

Répartition par genre

La répartition par genre fait ressortir une légère sous-représentation des femmes dans l'échantillon (39,74% de femmes et 60,53% d'hommes) par rapport à leur poids dans la population des MDM (44% de femmes et 56% d'hommes). Les participantes résidant en France sont les plus

nombreuses en proportion (44,79%), suivies des résidentes en Belgique (36,10%), en Italie (33,54%) et aux Emirats Arabes Unis (31,93). L'Allemagne affiche le taux de féminisation le plus bas parmi les participant.e.s (13,46%).

Répartition par âge et par situation professionnelle

Les jeunes (65,77% de 25-45 ans) en activité (82,43% en activité) constituent la majorité de l'échantillon.

Répartition géographique

Près du quart des répondants sont né.e.s dans les pays de résidence. Les personnes né.e.s au Maroc restent toutefois majoritaires parmi l'échantillon (75,19%), ce qui est en cohérence avec les données officielles qui indiquent la persistance des flux d'émigration (78% des Marocains installés actuellement à l'étranger ont quitté le Maroc durant la période 2000-2018).

61,42% des participant.e.s portent la nationalité d'au moins un autre Etat que le Maroc, soit un chiffre comparable à celui révélé par l'enquête menée par le CCME auprès de jeunes Marocain.e.s résidant dans 6 pays européens (65% en 2020, contre 50% en 2009).

Les participant.e.s représentent 53 pays de résidence, de naissance ou de nationalité. La France est le pays de résidence le plus représenté (55,67% de l'échantillon), suivi de loin par la Belgique (7,40%), l'Allemagne (6,08%), le Canada (5,22%), l'Espagne (4,39%), les Emirats Arabes Unis (3,74%), l'Italie (3,61%), les Etats Unis d'Amérique (2,67%) et les Pays-Bas (2,37%).

Nature et intensité des liens des MDM avec le Royaume

65,22% des participant.e.s considèrent que les liens qu'ils entretiennent avec le Maroc sont forts, et 27,72% qu'ils sont à renforcer. Ces résultats se recoupent avec ceux du sondage effectué par le CCME en 2020, et où 89% des jeunes interrogés déclarent se sentir marocain.e.s.

Sur le plan des liens familiaux et personnels, les visites aux parents et à la famille restent prédominantes avec 94,27% de réponses, suivies des célébrations religieuses et familiales (37,29%), puis des visites religieuses et spirituelles (11,07%). La possession d'une résidence secondaire est indiquée comme élément de maintien des liens par 24,38% des répondants.

Concernant les liens culturels et les loisirs, le tourisme et les visites du pays arrivent en tête avec 81,10% des répondants, suivis par les activités culturelles (40,99%), et le sport et les divertissements (27,51%).

Pour ce qui est des liens de solidarité et de l'engagement, les dons et les transferts constituent un élément pour le maintien des liens pour 72,53% des répondants, suivis du bénévolat et de l'engagement associatif (34,71%).

En matière de liens professionnels, 33,90% des répondants ont indiqué l'investissement comme élément pouvant contribuer à maintenir les liens avec le Maroc, suivi du commerce (19,32%), et de la coopération universitaire, médicale, territoriale ou politique (11,65%). Les participant.e.s résidant aux Pays-Bas ont été les plus nombreux à indiquer l'investissement comme modalité de réponse (44,30%), suivis par les Etats-Unis d'Amérique (40%) et de la France (37,65%). Les répondants résidant en Allemagne ont été les plus nombreux à envisager la coopération universitaire, médicale, territoriale ou politique (20,30%).

Appréciation de la qualité des services rendus aux MDM dans les pays de résidence et au Maroc

Les taux de satisfactions exprimés à propos des services rendus aux MDM dans les pays de résidence restent modérés, avec 57,26% pour les services de transport, 56,79% pour les services bancaires, et 53,72% pour les services consulaires. Ils traduisent la diversité des expériences vécues par les participant.e.s et les appréciations contrastées qui s'y rapportent. Certaines de ces expériences sont rapportées sous forme de

témoignages ou de faits.

Les opinions sont plus tranchées concernant les services d'enseignement des langues nationales, qui recueillent des taux élevés d'insatisfaction (70,46%), suivis des services culturels (64,28%) et des services et assistance d'ordre religieux (51,38%).

Des variations entre pays sont relevées dans les taux d'insatisfaction des services rendus aux MDM dans le pays de résidence. Les services d'enseignement des langues nationales constituent un sujet de préoccupation majeur pour tous les répondants. Les participant.e.s résidant aux Etats Unis d'Amérique déclarent le plus haut taux d'insatisfaction pour l'ensemble des services.

Les MDM sont particulièrement sensibles aux progrès réalisés par le Maroc en matière d'infrastructures, ainsi que les efforts en matière de l'organisation de l'opération d'accueil « Marhaba », et cela malgré quelques insatisfactions exprimées par certain.e.s participant.e.s.. Ainsi, 72% des répondants déclarent leur satisfaction concernant les services routiers et autoroutiers marocains, et 65% font part d'une appréciation positive de leur passage aux postes frontaliers. Concernant les services bancaires et financiers pour les MDM au Maroc, le taux de satisfaction est de 61,4%, soit légèrement plus élevé que ce qui a été exprimé pour ce genre de services dans les pays de résidence. Les avis exprimés sont par contre quasi unanimes pour considérer que l'offre de soins de santé au Maroc est insatisfaisante (84,4%), tout comme les services administratifs (71,2%), les services judiciaires (65,8%), les services liés à l'investissement (59,7%) ou les services fournis en matière de conservation foncière (54,3%). Des variations des taux d'insatisfaction selon le pays de résidence sont enregistrées pour certains services. Ainsi, les services liés à l'investissement sont jugés insatisfaisants par 82,89% des répondants résidant au Etats-Unis d'Amérique, 79,03% par ceux des Pays-Bas, et 71,52% par ceux du Canada, contre une moyenne de 59,7%. Concernant les services fournis en matière de conservation foncière, ils sont jugés insatisfaisants par 73,02% des répondants résidant aux Pays-Bas, 69,33% de ceux des Etats-Unis d'Amérique, 68,46% de ceux d'Allemagne, et 60,36 de ceux de Belgique, contre une moyenne de 54,3%.

Perception des freins à la contribution au développement

La corruption et le clientélisme sont avancés par les participant.e.s comme principales contraintes devant leur contribution au développement du Maroc (78,32%), talonnées par la complexité et la lourdeur des services administratifs (76,98%). Le manque de visibilité des opportunités d'investissement arrive en troisième position avec 53,55% des réponses, suivi des limites de l'accès à l'information (50,42%).

Ces mêmes thématiques sont spontanément ressorties dans les réponses à la question « quelle expérience négative vous a marqué lors de vos passages au Maroc ? », avec une intensité particulière concernant les questions étiquetées comme « corruption ». Les réponses des participant.e.s, formulées avec leurs propres mots, dans l'une ou l'autre des sept langues dans lesquelles le questionnaire a été publié, se sont articulées autour des principales thématiques suivantes :

Insécurité éthique : « corruption », « clientélisme », paiements indus « extorsion », « malhonnêteté », « escroqueries et spoliations », « arnaques immobilières et foncières »

Difficultés avec les services publics et administratifs: attermoiements, lenteurs, lourdeurs, complexité, des procédures administratives, douanières, judiciaires; complexité de l'équivalence des diplômes

Complexité de l'environnement des affaires : manque d'informations et de transparence sur les procédures d'investissement; multiplicité des interlocuteurs pour les petits investisseurs ; complexité des relations bancaires ; opacité fiscale.

Insécurité sanitaire et hygiène publique: lenteurs des premiers secours en cas d'accidents de la route ; mauvaise qualité de la prise en charge médicale, état des hôpitaux publics, déchets sur la voie publique.

Sécurité et ordre publics : insécurité (« légère ») ; « abus de la part de certains agents du contrôle routier, amendes et pénalités parfois « injustifiées ».

Incivilités : Manque de respect pour les femmes ; « gardiens de parking » ; manque de reconnaissance, de respect des MDM, maltraitance et situations humiliantes ; sentiments de discrimination par rapport aux étrangers et de mauvais traitements ; incivilités, « misbehavior », agressivité de certains agents des douanes, bureaucratie, règles d'admission et d'enregistrement dans les hôtels.

Qualité des services de transports : coût des billets d'avion ; défaillances des services de la compagnie nationale de transport aérien (accueil, informations, assistance, *etc.*) ; qualité des transports en commun ; surcharge des trains.

Les répondants ont tout aussi massivement indiqué les motifs de leur fierté d'être marocain.e.s. A la question « quelle expérience vous a rendu fier(e) de votre pays ? », les réponses et témoignages ont porté sur des thèmes variés, synthétisées ci-dessous. Il est à souligner que l'occurrence la plus récurrente et la plus fortement et intensément formulée concerne leur fierté de la personnalité et de l'action du Roi Mohammed VI.

Les institutions : Sa Majesté le Roi Mohammed VI ; les progrès depuis Son intronisation ; la monarchie, les positions et le rayonnement du Maroc sur le plan international ; la défense de la marocanité du Sahara ; l'amélioration des droits de la femme ; la gestion de la crise du covid.

L'identité nationale : la profondeur de l'histoire nationale ; le patriotisme ; la Marche Verte ; l'intégrité territoriale (la défense du Sahara) ; la diplomatie du Maroc ; l'amour du pays et du drapeau.

Le développement : la sécurité du pays ; l'attractivité des investissements et des opérateurs internationaux ; les énergies renouvelables ; les infrastructures et les équipements ; l'amélioration de la propreté des villes ; l'infrastructure internet ; les grands projets (TGV) ; le SIAM (salon de l'agriculture de Meknes) ; Le semi-marathon de Marrakech.

L'amélioration des droits des femmes: la réforme de la « Moudawana » ; l'organisation de la coupe d'Afrique féminine.

Les valeurs sociétales : la solidarité ; l'hospitalité ; la générosité, la « générosité sociale » ; la convivialité ; la gastronomie ; l'inventivité ; le sens de la famille.

La culture et la diversité culturelle ; l'équilibre entre la modernisation et les traditions ; les liens avec la terre et les aïeux ; la beauté du territoire ; Le patrimoine (Volubilis...) ; les arts et les artistes.

L'accueil des MDM : l'opération « Marhaba ».

Outils et domaines à renforcer

La digitalisation des services administratifs est puissamment attendue par les participant.e.s. Les répondants ont en effet plébiscité l'idée de création d'une plateforme digitale interactive regroupant tous les services et répondant aux différentes requêtes des MDM (90,16%). Et ce sont les répondants résidant aux Emirats Arabes Unis qui affichent le taux d'adhésion le plus élevé à cette idée (95,61%), suivis de ceux du Canada (94,54%).

Les répondants ont exprimé une volonté tangible de contribuer au développement du Maroc, à travers le transfert des savoir-faire (58,62%) et des compétences (54,34%), de la promotion du rayonnement du Maroc (54,53%). Les investissements totalisent 50,69% des réponses, suivis du plaidoyer pour la cause nationale (44,96%), et des transferts d'argent (44,48%). Ces chiffres varient légèrement selon le pays de résidence. Ainsi, les répondants résidant aux Emirats Arabes Unis sont 64,35% à se déclarer disposés à investir au Maroc, contre une moyenne de 50,69%. Le transfert de savoir faire est revenu par contre plus fréquemment chez les répondants d'Amérique du Nord, avec 71,27% chez les répondants

résidant au Canada, et 68,75% chez ceux des Etats-Unis d'Amérique, contre une moyenne de 58,62%.

La rapidité des services administratifs et des procédures judiciaires est placée de loin en têtes des attentes prioritaires des participant.e.s, avec 82,66% des réponses, suivie par la digitalisation des services (67,12%), de l'accès à la santé (55,74%), des institutions dédiées aux MDM (51,90%) et de l'accès à l'information (49,56%). La représentation dans les institutions arrive en huitième position (41,09%), suivie de la participation politique (40,52%).

Ces attentes présentent certaines variations selon les pays de résidence. Ainsi, pour la digitalisation des services, les plus fortes attentes sont enregistrées en Amérique du Nord (Etats-Unis d'Amérique : 76,54%, et Canada : 75,96%) et aux Emirats Arabes Unis (75,44%). Les répondants résidant dans cet Etat du Golf Arabe se démarquent par une forte aspiration à pouvoir bénéficier d'une retraite (58,77% contre une moyenne de 21,21%).

Attentes à l'égard des acteurs institutionnels

En matière institutionnelle, 57,80% des répondants considèrent qu'un ministère dédié constituerait l'interlocuteur institutionnel souhaitable pour traiter des affaires des MDM, contre 45,35% pour des chambres de commerce marocaines dans les pays de résidence, 40,66% pour un conseil consultatif dédié, et 38,98% pour des centres d'investissement.

Si la volonté de maintenir des liens institutionnels avec leurs pays d'origine reste forte, elle s'exprime plutôt à travers une demande de services administratifs à leur écoute et de plateformes digitales leur permettant d'exprimer leurs voix et leurs doléances. En effet, 33,11% des participant.e.s n'ont exprimé aucune préférence sur la question du renforcement de la participation et de la représentation institutionnelle. Le taux de non-réponse à cette question a atteint 68,18% chez les participant.e.s résidant aux Pays-Bas, 60,30% chez les résidents en Allemagne, et 50,47% chez ceux résidant en France. Les opinions exprimées ont indiqué une préférence pour un rôle consultatif structuré auprès des instances de bonne gouvernance (2.882 répondants) ou pour la participation électorale (2.898 répondants).

Projets de retour au Maroc

Les réponses à la consultation ne révèlent pas une volonté de retour définitif massivement envisagée. En effet, moins du quart des répondants (21,15%) envisagent un retour définitif, et 17,25% excluent clairement toute perspective de réinstallation au Maroc. Les séjours alternés semblent par contre mieux correspondre aux souhaits et aux projets des participant.e.s. Près de la moitié des répondants (44,15%) déclarent envisager une alternance entre des périodes de séjour au Maroc et dans le pays de résidence. Le travail constitue le motif de retour avancé par 47,17% des répondants, suivi par la retraite (22,25%) et le regroupement familial (16,35%). Seule la moitié des participant.e.s ont avancé un horizon temporel pour un éventuel retour, variant entre moins d'un an (17,9%) et plus de 10 ans (21,8%).

Les raisons d'un éventuel retour varient selon le pays de résidence. Ainsi, ce sont les répondants résidant aux Etats-Unis qui sont le plus nombreux à envisager un retour après la retraite (39,34% contre une moyenne de 22,25%). Le regroupement familial est par contre une raison qui motive 35,48% des participant.e.s résidant aux Emirats Arabes Unis, et 34,02% de ceux résidant en Espagne, contre une moyenne de 16,35%.

En guise de conclusion, les Marocain.e.s du Monde, dans leur diversité générationnelle et géographique, ont témoigné d'un vif intérêt pour le sujet de la consultation. Les jeunes en activité ont constitué la majorité des répondants (65,77% de 25-45 ans et 82,43% en activité). La majorité déclare entretenir des liens avec le Maroc (92,94%), qualifiés de forts par 65,22% des participante..s. Les liens familiaux et personnels sont les plus importants (87,76%), suivis des liens culturels (77,83%), des liens de solidarité et d'engagement (65,59%) et des liens professionnels (57,22%). Les répondants semblent sensibles aux progrès réalisés par le Maroc dans de nombreux domaines. La personnalité et l'action du Roi

Mohammed VI ressort avec force comme premier motif de fierté exprimé par les participant.e.s. Des points irritants subsistent toutefois concernant l'appréciation des services rendus au MDM. Les phénomènes et les actes perçus comme formes de « corruption » cristallisent les récriminations des répondants, qui sont unanimes dans leurs attentes à propos de la digitalisation des services (90,2%). Le désir de contribuer au développement du Maroc reste très fort (58,62%) malgré les contraintes relevées. En matière institutionnelle, le souhait déclaré est d'avoir un ministère spécifiquement dédié aux affaires des MDM (57,8%), et de renforcer le dispositif institutionnel dans les pays de résidence par des structures chargées des questions économiques telles des chambres de commerce marocaines (45,4%). Un retour massif et définitif ne semble pas être à l'ordre du jour des répondants, mais la majorité n'écarte pas l'idée de séjours alternés (42,2%) à motifs professionnels (47,2%).

Principaux chiffres :

4651 participant.e.s
39,5% de femmes et 60,5% d'hommes
Moins de 18ans : 0,48% ; 18-24 ans : 6,54% ; 25-45 ans : 66,77% ; 45-65 ans : 25,72% ; plus de 65 ans : 1,50%
En activité : 82,43% ; sans emploi : 8,75% ; étudiant.e.s : 6,47% ; retraité.e.s : 2,35%
Du 8 au 29 octobre 2022
2.752 questionnaires renseignés en français ; 1.142 en arabe ; 343 en anglais ; 178 en flamand ; 94 en espagnol ; 86 en italien ; et 56 en néerlandais.
53 pays répartis sur 5 continents
24,82% des participant.e.s
61,42% des participant.e.s
Forts : 65,22% ; à renforcer : 27,72% ; faibles : 7,06%
Liens familiaux et personnels : 87,76% ; liens culturels : 77,83% ; liens de solidarité et d'engagement : 65,59% ; liens professionnels : 57,22%
Taux de satisfaction les plus élevés : services de transport : 57,26% ; services bancaires : 56,79% ; services consulaires : 53,72%
Taux d'insatisfaction les plus élevés : enseignement des langues nationales : 70,46% ; services culturels : 64,28% ; services et assistance religieux : 51,38%
Taux de satisfaction les plus élevés : services routiers et autoroutiers : 72,03% ; offre touristique : 66,34% ; passage aux postes frontalier : 64,99% ; services bancaires et financiers : 61,43%
Taux d'insatisfaction les plus élevés : offres de soins de santé : 84,37% ; services administratifs : 71,23% ; services judiciaires : 65,80% ; investissement : 59,66% ; conservation foncière : 54,34%
Corruption et clientélisme : 78,32% ; complexité et lourdeur des services administratifs : 76,98% ; manque de visibilité des opportunités d'investissement : 53,55% ; accès à l'information limité : 50,42% ; lenteur du système judiciaire : 44,66%
90,2% des participant.e.s
Transfert de savoir-faire : 58,62% ; promotion du rayonnement du Maroc : 54,53% ; transfert des compétences : 54,34% ; investissements : 50,69% ; plaider pour la cause nationale : 44,96% ; transferts d'argent : 44,48%

Participant.e.s au questionnaire

Questionnaire en ligne

Questionnaire publié et renseigné en 7 langues

Pays de résidence

Participant.e.s né.e.s à l'étranger Binationaux

Liens entretenus avec le Maroc

Satisfaction des services rendus au MDM dans les pays de résidence

Satisfaction des services rendus au MDM au Maroc

Perception des freins à la contribution au développement

Adhésion à l'idée d'une plateforme digitale unique

Volonté de contribuer au développement du Maroc

Attentes prioritaires

Rapidité des services administratifs et des procédures judiciaires : 82,66% ; digitalisation des services : 67,12% ; accès à la santé et à la protection sociales : 55,74% ; institutions dédiées aux MDM : 51,90% ; accès à l'information : 49,56% ; accompagnement dans les démarches d'investissement : 45,09% ; protection et assistance judiciaire : 43,72% ; représentation dans les institutions : 41,09% ; participation politique : 40,52%

Attentes à l'égard des acteurs institutionnels

Ministère dédié aux MDM : 57,80% ; Chambres de commerce marocaines dans les pays de résidence : 45,35% ; Conseils consultatifs dédiés : 40,66% ; centres d'investissement : 38,98%

Renforcement de la participation et de la représentation institutionnelle des MDM

Sans préférence : 33,11% ; participation aux élections législatives à partir des pays de résidence : 33,97% ; rôle consultatif auprès des instances de bonne gouvernance : 10,38% ; représentation à la Chambre de Conseillers : 7,41% ; représentation au sein du CA de la Fondation Hassan II pour les MRE : 5,97% ; élection des membres du CCME : 5,76%

Projets de retour : De manière alternée : 44,15% ; définitivement : 21,15% ; non : 17,25% ; temporairement : 6,71%

Perspectives de retour

Motifs : Travail : 47,17% ; retraite : 22,25% ; regroupement familial : 16,35%

Horizon : moins d'un an : 17,86% ; moins de 2 ans : 15,50% ; 3 à 5 ans : 24,13% ; 6 à 10 ans : 20,70% ; plus de 10 ans : 21,81%